

## Étude OpinionWay pour Banquup Group<sup>1</sup>

Luxembourg, le 26 octobre 2021

### Facturation obligatoirement électronique envers les organes publics en 2022 : Les TPE & PME luxembourgeoises sont-elles prêtes ?

Le 1er juillet 2022, toutes les entreprises luxembourgeoises, quelle que soit leur taille, auront l'obligation légale de basculer progressivement vers une facturation totalement dématérialisée, et d'éditer des factures structurées, c'est-à-dire répondant aux normes de l'administration fiscale.

Banquup, leader européen des solutions automatisées dans la dématérialisation de documents et la gestion financière a voulu savoir si les TPE & PME luxembourgeoises étaient équipées pour cette nouvelle étape cruciale dans la digitalisation des entreprises.

Ainsi durant l'été 2021, OpinionWay a réalisé une étude à l'initiative d'Banquup auprès de 200 dirigeants de TPE & PME luxembourgeoises<sup>1</sup> pour en savoir plus sur leur maturité en terme de digitalisation des outils administratifs.

Les résultats de l'étude sont saisissants à quelques mois de l'entrée en vigueur de cette obligation.

#### **80 % des dirigeants de TPE luxembourgeoises ignorent l'arrivée de l'obligation de facturation électronique.**

Par ailleurs, bien que conscients du gain de temps que représentent les solutions numériques de gestion administrative et de facturation, les TPE restent peu équipées en outils dédiés et ignorent pour la plupart les obligations légales de facturation électronique arrivant courant 2022, révélant le besoin d'être accompagnées dans cette transition numérique.

#### **Le passage aux factures électroniques structurées : un enjeu de taille**

L'obligation d'émettre des factures électroniques structurées envers les entités publiques à partir de 2022 pour les entreprises luxembourgeoises est encore largement méconnue des dirigeants de TPE :

**92 %** des TPE-PME ne connaissent pas ou n'utilisent pas la facture électronique structurée.

<sup>1</sup> Étude conduite par OpinionWay via des interviews téléphoniques de 200 dirigeants d'entreprises représentatives des TPE/PME luxembourgeoises de 0 à 19 salariés dans les secteurs de l'industrie (14 %), du commerce (29 %) et des services (57 %). Le panel par taille d'entreprises: 51 % de 0 salarié, 32 % de 1 à 4 salariés, 17 % de 5 à 19 salariés. Les interviews ont été réalisées du 19 au 29 juillet 2021. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service communication Banquup. Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Sondage OpinionWay pour Banquup » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

80 % des dirigeants de TPE-PME luxembourgeoises ignorent l'arrivée de l'obligation de facturation électronique structurée. **42 % en ont entendu parler et seulement 8 % l'utilisent déjà.** Ce dernier chiffre augmente néanmoins dans les PME de 5 à 19 salariés, atteignant 14 % des répondants.

Un constat préoccupant étant donné que ce format qui sera progressivement le seul accepté par les organes publics à dater du 1er juillet 2022.

## Des dirigeants de TPE trop occupés pour s'en préoccuper : 1/4 estiment consacrer trop de temps aux tâches administratives

Les tâches administratives peuvent être chronophages pour de nombreuses entreprises. En effet, **plus d'un tiers (36 %)** des interviewés ne sont pas satisfaits du temps consacré à ces démarches : 25 % estiment y accorder trop de temps et 11 % pas suffisamment.

## Des outils numériques largement répandus mais pas forcément synonymes de gain de temps

Afin de simplifier la gestion de document administratifs (factures, documents de l'administration des contributions, extraits de banques, notes de frais...), les TPE luxembourgeoises ont recours à des outils informatiques. Ces outils donnent globalement satisfaction : plus de 80 % des dirigeants jugent ces outils faciles à utiliser, efficaces et adaptés à l'activité de leur entreprise. Néanmoins, les outils utilisés restent très majoritairement sommaires et non professionnels : **84 % utilisent des logiciels de bureautique (Excel, Word...)**, 34% ont recours aux solutions d'un prestataire externe (logiciel, interface web...) et 11 % utilisent d'autres types de solutions numériques, tandis que seulement 8 % des TPE n'ont aucun outil administratif numérique.

Près d'un quart des personnes interrogées observent que ces outils ne leur font pas gagner de temps.

## Espaces numériques et accompagnement dédié, des aides précieuses pour les dirigeants de TPE

Si la grande majorité des dirigeants de TPE-PME ont **recours à un prestataire pour la gestion de la comptabilité afin de se décharger des tâches administratives**, adoptée par 82% des dirigeants de TPE, **l'usage d'un espace numérique pour gérer ses factures s'avère encore peu fréquent** : 54% des dirigeants de TPE luxembourgeoises ne disposent pas encore d'un espace numérique (logiciel ou interface) pour payer les factures de leur société.

L'usage de ces outils leur permettrait pourtant de mieux suivre leurs factures au quotidien, surtout pour les entreprises de l'industrie et du BTP qui peinent parfois à garder une bonne visibilité dans ce domaine (12 % reconnaissent qu'ils n'ont pas une bonne visibilité sur les échéances et l'état de paiement de leurs factures entrantes et sortantes).

Au-delà de l'aspect comptable, le recours à un espace numérique de facturation peut garantir aux TPEPME luxembourgeoises d'être en conformité avec la future obligation d'émettre des factures électroniques structurées dès 2022 lors de leurs échanges avec les organes publics.



**Vincent  
Ulens**  
Partner Manager

« Aujourd’hui, cette enquête confirme les retours terrain de nos équipes : seule une minorité des TPE-PME est prête pour la transition au 1er juillet 2022 et beaucoup de dirigeants ignorent même jusqu’à l’arrivée de cette obligation légale du recours à la facturation digitale structurée. Au-delà de la contrainte technique liée à la facturation, il y a un réel désir de solutions simples, tout-en-un, adaptées aux besoins des TPE-PME au Luxembourg et permettant de gérer ses tâches administratives simplement, sur le cloud.

Banquup Group, cotée en bourse et leader européen des solutions automatisées dans la dématérialisation de documents et la gestion financière pour les grands groupes européens, s'est engagé à mettre ses 20 années d'expérience au service des PMEs et TPEs luxembourgeoises afin de les épauler dans cette étape importante de la digitalisation de leur business .»

## **Banquup Group, leader européen des solutions automatisées dans la digitalisation de documents et prestataire majeur de services de paiement**

Banquup Group est la première plateforme en mode Cloud pour les services aux PME basés sur les « documents », « l’identité » et les « paiements ». Banquup Group exploite et développe une plateforme 100% basée sur le cloud pour les services administratifs et financiers, qui permet des connexions en temps réel et transparentes entre les clients d’Banquup Group, leurs fournisseurs, leurs clients et d’autres parties le long de la chaîne de valeur financière. Avec ses solutions à guichet unique, la mission d’Banquup Group est de rendre les processus administratifs et financiers simples et intelligents pour ses clients. Depuis sa création en 2001, la société s'est considérablement développée, avec des bureaux dans 30 pays et plus de 400 millions de documents traités en 2020, touchant aujourd’hui plus de 980 000 PME et plus de 2 500 entreprises à travers sa plateforme.

## **Contact Presse**

### **Groupe GET - Agence Communication**

**Julien Beck**  
+ 352 20 60 12 12  
[jbe@groupeget.com](mailto:jbe@groupeget.com)  
35, Rue de la Libération  
L-3510 Dudelange, Luxembourg

### **Banquup Luxembourg**

**Vincent Ulens**  
+ 352 621 826 851  
[vincent.ulens@banquup.com](mailto:vincent.ulens@banquup.com)  
Energy Business Center  
15, Zone Industrielle  
L-8287 Kehlen, Luxembourg